

0312686B
ACADEMIE DE TOULOUSE
LPO LYCEE DES METIERS SAINT-EXUPERY
1 PLACE ALAIN SAVARY
31703 BLAGNAC CEDEX
Tel : 0534364240

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Occupation des logements de fonction par NAS

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 57

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Date de réunion de la séance initiale : 18/04/2019

Nombre de présents à la séance initiale : 8

 Quorum non atteint

Nombre de présents : 6

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/04/2019

Réuni le : 23/04/2019

Sous la présidence de : Pierre Donnadiou

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne un avis favorable à l'occupation des logements de fonction comme suit :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le logement de fonction précédemment occupé par l'infirmière sera occupé par Mme Corniou, proviseure-adjointe, à compter de la rentrée scolaire 2019.

Le logement de fonction, actuellement occupé par M. Donnadiou, proviseur, sera occupé par M. Ameziane, nommé proviseur à compter du 01/09/2019, à compter de cette date.

Ces deux logements seront occupés par nécessité absolue de service.

L'attribution des autres logements de fonction pour la rentrée scolaire 2019 reste inchangée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0